

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**R
M
t***11014374***Tribunal de Commerce de Tournai
17 JAN. 2011

déposé au greffe le

Mellot Marie-Guy
Greffier assumé

N° d'entreprise : 0402.508.131

Dénomination

(en entier) : **RENAULT TOURNAI**

Forme juridique : socoété anonyme

Siège : rue de Maire, 9 à 7503 Froyennes (Tournai)

**Objet de l'acte : TRANSFORMATION DES ACTIONS - Rapport - Décision Art. 629 Cde Stés -
Démission et nomination d'administrateur - Conseil d'administration**

D'un acte avenu devant le Notaire Corinne BEAUDOUL de Montigny-le-Tilleul le 16 décembre 2010, enregistré à Charleroi 6 le 20 décembre 2010, volume 246, folio 51 case 17 - reçu vingt-cinq euros - Signé, pour l'Inspecteur Principal, Ch. Legrand, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RENAULT TOURNAI, ayant son siège social à 7503 Froyennes (Tournai), rue de Maire, 9 (Numéro d'entreprise : 0402.508.131), s'est réunie pour prendre à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

1. Transformation des titres au porteur en actions nominatives

L'assemblée décide de transformer les actions "au porteur" en actions "nominatives".

Il est procédé à l'inscription des actions au livre des actionnaires, conformément à l'article 465 du Code des Sociétés.

L'assemblée déclare que les titres existants n'ont jamais été imprimés.

2. Démission et nomination d'administrateurs

L'assemblée décide d'accepter la démission de leur fonction d'administrateur de Monsieur Gustave GOEYENS, de Monsieur Gustave Philippe GOYENS et de Monsieur Miguel TORRES COBO, tous prénommés.

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer cinq administrateurs, savoir :

1) Monsieur Gustave GOEYENS prénommé ;

2) Monsieur Gustave Philippe GOEYENS prénommé ;

3) Monsieur Miguel TORRES COBO prénommé ;

4) Madame Marie-Pierre BAYOT, domiciliée à 6140 Fontaine l'Evêque, rue Candie, 10, intervenant aux présentes et qui accepte cette fonction ;

5) La SPRL GG4 ayant son siège social à Tournai section de Froyennes, rue de Maire, 9, constituée sous la dénomination de RENAULT-MOUSCRON par acte du Notaire Manuel STEVENART de Mouscron en date du 4 janvier 1988, publié aux annexes du Moniteur Belge du 30 janvier 1988 sous le numéro 880130-364, dont les statuts ont été modifiés et notamment pour prendre sa dénomination actuelle, par acte reçu ce jour, antérieurement, par le Notaire soussigné.

Ici représentée par son gérant, Monsieur Gustave Philippe GOEYENS préqualifié, nommé à cette fonction par l'acte prévalant de ce jour, et agissant en vertu de les articles 17 et 18 ; lequel intervient et accepte cette fonction au nom de ladite SPRL GG4.

Les mandats auront une durée de six ans et prendront fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2016.

Ils seront exercés à titre gratuit, sauf décisions contraires prises par l'assemblée générale.

3. Modification des statuts

L'assemblée décide de modifier ainsi qu'il suit, les statuts pour les mettre en concordance avec ce qui précède :

Article 9 : le texte de cet article est supprimé et remplacé par le texte suivant :

« Tous les titres de la société sont nominatifs. Ils portent un numéro d'ordre.

« Il est tenu au siège social un registre pour chaque catégorie de titres nominatifs.

« Tout titulaire de titre peut prendre connaissance du registre relatif à ses titres.

« L'assemblée générale peut décider que le registre est tenu sous la forme électronique. »

4. Rapport du Conseil d'administration

L'assemblée dispense Monsieur le Président de donner lecture du rapport spécial dressé par le Conseil d'administration dans le cadre d'une avance à octroyer à la SPRL GG4, pour l'acquisition d'une partie de ses actions.

Ce rapport sera déposé en même temps qu'une expédition des présentes au Greffe du Tribunal compétent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature

Volet B - Suite

5. Autorisation

L'assemblée autorise le conseil d'administration à procéder à l'avance de trois millions cinq cent mille euros envisagée au profit de la SPRL GG4 pour l'acquisition d'une partie de ses actions.

Cette avance sera inscrite au passif du bilan en réserve indisponible pour ce montant.

6. Conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit pour prendre à l'unanimité les décisions suivantes :

-Le conseil accepte la démission de Monsieur Gustave GOEYENS de ses fonctions d'administrateur-délégué et de président à compter de ce jour et lui donne décharge de sa mission.

-Le conseil désigne la SPRL GG4 représentée comme dit ci-dessus par son gérant Monsieur Gustave Philippe GOEYENS, qui accepte, en qualité d'administrateur-délégué.

Le conseil désigne Monsieur Gustave Philippe GOEYENS prénommé, qui accepte, en qualité de président du conseil.

Les mandats auront une durée de six ans et prendront fin après l'assemblée générale ordinaire de 2016.

Ils seront exercés à titre gratuit, sauf décisions contraires prises par l'assemblée générale.

-Le conseil d'administration confère tous pouvoirs à Monsieur Miguel TORRES COBO, préqualifié, à l'effet d'effectuer toutes formalités auprès de la BANQUE CARREFOUR DES ENTREPRISES et, en conséquence, faire toutes déclarations, signer tous documents et en général, faire le nécessaire.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

C.Beaudoul, Notaire

MENTION

- . L'expédition de l'acte modificatif du 16/10/2010 ;
- . Le rapport du conseil d'administration du 13/12/2010 ;
- . Les statuts coordonnés du 16/12/2010